L'AMI DU FRÈRE ANDRÉ

Unis pour la promotion de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal !

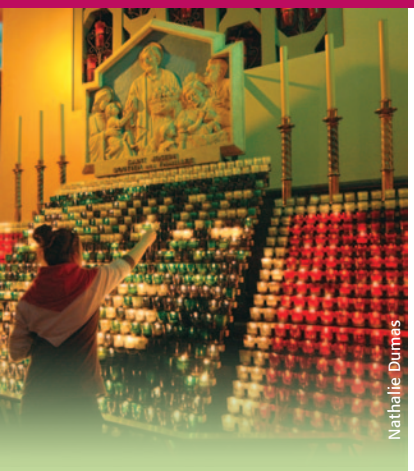

Nathalie Dumas

Devenir Associé du frère André ?

Pourquoi pas dès aujourd'hui !

En devenant membre de la famille des Associés, vous appartiendrez ainsi à un groupe qui supporte activement par ses dons l'œuvre pastorale de l'Oratoire Saint-Joseph.

Un appel et le tour est joué !
514 733-8211
ou www.saint-joseph.org

L'ORATOIRE
Saint-Joseph du Mont-Royal

Les amis de saint frère André soutiennent une œuvre pastorale unique

L'Oratoire Saint-Joseph est fier de pouvoir offrir des services pastoraux aux pèlerins chaque jour de l'année, de 7 h à 21 h. En plus d'offrir sept messes quotidiennes, le sanctuaire assure la présence de prêtres dix heures par jour pour ceux qui souhaitent vivre le sacrement de la pénitence et de la réconciliation. Des prêtres ou des membres de l'équipe pastorale accueillent les visiteurs, que ce soit au bureau de bénédiction ou au bureau de consultation, plus de huit heures par jour.

Ce service d'accueil et d'accompagnement des pèlerins et visiteurs permet de poursuivre le rêve de saint frère André, qui a voulu cet Oratoire comme un lieu accueillant et priant où tous pourraient trouver réconfort et consolation dans un contexte empreint de sérénité.

Au moment où de nombreuses églises sont forcées de limiter les heures de service au public, nous sommes fiers de pouvoir offrir chaque jour un lieu où ceux et celles qui le désirent peuvent trouver un espace de silence, de tranquillité et de prière, de même que des personnes pour les accueillir et les accompagner dans leur démarche spirituelle. Dans la vie trépidante d'une grande ville comme Montréal, ce lieu devient pour les personnes qui le fréquentent un havre de paix.

Pour pouvoir offrir ces services, nous comptons sur une vingtaine de prêtres et de frères, assistés par toute une équipe de soutien : agents de pastorale, sacristains, animateurs de chants, organistes et autres, qui assurent le maintien des lieux de prière, le chant et la musique liturgique. S'ajoute à ce groupe une belle équipe de bénévoles qui donnent de leur temps pour permettre aux pèlerins de prier dans la sérénité et dans la beauté.

Nathalie Dumas

En 2011, l'ensemble des services pastoraux ont occasionné des dépenses de plus de 900 000 $, sans compter les coûts de chauffage et d'entretien des lieux de culte. Votre support financier demeure essentiel pour nous permettre de poursuivre ces activités.

Grâce à votre générosité, nous pourrons continuer à accueillir des hommes et des femmes qui viennent chercher à l'Oratoire Saint-Joseph un lieu de prière, un espace de paix où ils peuvent en toute sérénité élever leur cœur vers Dieu. ■

Claude Grou, c.s.c.

Saint frère André et sainte Kateri Tekakwitha

Le 21 octobre 2012, deux ans après la canonisation de frère André, l'Église reconnaîtra Kateri parmi les saints et saintes de l'Église universelle. Kateri est née dans ce qui est maintenant l'État de New York aux États-Unis, mais c'est au Canada qu'elle a complété son parcours fait de simplicité, de prière et d'humble service. Son tombeau se trouve d'ailleurs à Kahnawake, près de Montréal. Celle qu'on surnomme le « Lys des Agniers » a reçu le baptême à l'âge de 20 ans. Jusqu'à sa mort, survenue à l'âge de 24 ans, Kateri a vécu dans la prière et la contemplation une quête spirituelle intense.

Frère André et Kateri, semblables et différents, reflètent la vitalité de la vie chrétienne d'ici. L'amérindienne Kateri a vécu au 17e siècle dans une Église qui faisait ses premiers pas chez nous, tandis que frère André est né au tournant du 20e siècle dans une époque de chrétienté bien établie. Dans des circonstances bien différentes, leur foi profonde en ce Dieu d'amour les unissait.

Les saints sont comme des prismes qui reflètent chacun à leur façon la lumière de Dieu. Leurs témoignages nous permettent de voir les multiples facettes de la grâce de Dieu agissante dans notre monde. Tous les deux font maintenant partie de cette belle litanie des saints et bienheureux de notre pays.

Les amis de saint frère André ont célébré avec allégresse la canonisation du fondateur de l'Oratoire. C'est avec une joie renouvelée qu'ils s'associent cette année à l'Église qui se prépare à souligner la canonisation de Kateri Tekakwitha. Nous pouvons chanter à nouveau : « Dieu nous te louons, Seigneur nous t'acclamons dans l'immense cortège de tous les saints ! » ■

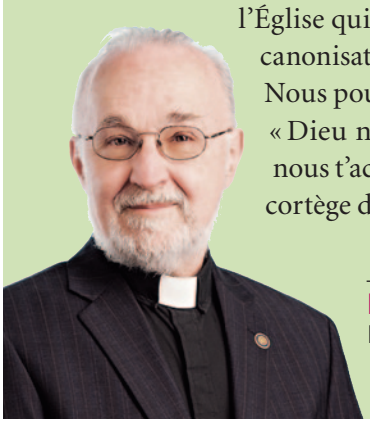

Maxime Boisvert

Père Claude Grou, c.s.c.
Recteur

Saint frère André, patron des aidants naturels ?

La figure de saint frère André rayonne de plus en plus en dehors de son œuvre principale, l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. C'est ainsi que plusieurs associations de proches aidants aimeraient en faire leur saint patron ! À ce propos, j'aimerais vous signaler les efforts remarquables déployés par le Regroupement des aidants naturels du comté de l'Assomption (le RANCA), et particulièrement par madame Caroline Vadeboncoeur, agente de liaison au sein de cet organisme, qui a fait circuler une pétition en ce sens. Au début de son entreprise, Caroline me confiait dans une lettre : « Lorsque j'étais aidante naturelle, je me confiais souvent au saint frère André. Il me donnait la force de continuer. Maintenant, il me donne la possibilité de partager son soutien avec les aidants naturels du monde entier. » Eh bien, ils sont maintenant des milliers et des milliers à s'être montrés solidaires du projet de Caroline et du RANCA. Ces personnes demandent à l'Église de faire un geste de reconnaissance officielle et de soutien moral à l'égard des proches aidants. Vraiment, la mission spirituelle de saint frère André ne cesse de s'étendre et d'emprunter des sentiers nouveaux ! Aidez-nous à étendre au monde entier une si belle mission ! ■

Maxime Boisvert

Mario Lachapelle, c.s.c.
Directeur
Les Associés du frère André

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les dons planifiés.

Je suis heureuse de constater votre intérêt grandissant pour notre programme des dons planifiés. Votre générosité ainsi planifiée assure la pérennité de la mission de saint frère André. C'est avec grand plaisir que je vous retrouve pour répondre à vos questions…

Un don planifié peut-il procurer un crédit d'impôt du vivant du donateur ?

Oui. Le don au moyen d'une rente viagère permet d'obtenir un reçu pour don équivalent à 20 % du capital cédé. Certaines formes de don au moyen d'une assurance-vie, le don de valeurs mobilières et la fiducie de bienfaisance représentent d'autres possibilités.

Comment bénéficier d'avantages de son vivant au moyen d'un don par assurance-vie ?

Il suffit de nommer l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal bénéficiaire et propriétaire de la police d'assurance-vie dont vous êtes l'assuré. Vous pouvez souscrire à une nouvelle police d'assurance-vie ou céder une police existante aux conditions déjà mentionnées. Vous pourrez recevoir un reçu pour don équivalent à la valeur marchande de votre police actuelle et recevoir également des reçus pour dons annuellement pour les primes que vous aurez à payer le cas échéant.

Doit-on informer l'Oratoire Saint-Joseph si un don par testament est fait ?

Il n'est pas nécessaire d'informer l'Oratoire de votre intention de don testamentaire en sa faveur. Cependant, nous vous encourageons à le faire afin que nous puissions, de votre vivant, vous témoigner notre reconnaissance et vous inviter à participer à notre programme de reconnaissance envers nos donateurs.

Y a-t-il des avantages fiscaux à faire un don par testament ?

Si vous faites un don par testament, votre succession recevra un reçu pour don équivalent à la valeur reçue.

Comment calculer les crédits d'impôt pour don fait par un individu ?

Au fédéral :

- Pour un don de 200 $ et moins, les crédits d'impôts sont de 15 %
- Pour l'excédent de 200 $, les crédits d'impôts sont de 29 %.

Pour les résidents du Québec, en tenant compte de l'abattement fiscal, ces crédits représentent en réalité :

- 12,525 %, pour un don de 200 $ et moins ;
- 24,215 %, pour l'excédent de 200 $.

Au provincial :

- Pour un don de 200 $ et moins, les crédits d'impôts sont de 20 %
- Pour l'excédent de 200 $, les crédits d'impôts sont de 24 %.

Exemple pour un don de 5 000 $ (résident québécois, provincial et fédéral combinés) :

- 200 $ x 32,53 % = 65,06 $
- 4 800 $ x 48,22 % = 2 314,56 $

Total du crédit pour le don de 5 000 $ = 2 379,62 $

Du vivant du donateur, le maximum admissible aux crédits d'impôt correspond à 75 % du revenu net du donateur. L'excédent peut être reporté sur les cinq années subséquentes.

Si les dons sont faits au décès, la différence résulte dans le montant admissible, qui peut atteindre 100 % du revenu net du donateur. L'excédent peut être appliqué à l'année précédant son décès.

Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec moi et ce, sans engagement de votre part.

Je vous donne donc rendez-vous dans le prochain numéro de *L'Ami du frère André* pour un troisième volet « questions-réponses ».

Au plaisir également de vous parler et de vous rencontrer.

Un grand merci pour votre fidélité ! ■

Richard Gingras

Claudia Côté, B.A., LL.L.
Directrice
Programme des dons planifiés
514 733-8211 poste 2523 ou (sans frais) 1 877 672-8647
ccote@osj.qc.ca

Suivez moi sur le web pour d'autres capsules dons planifiés à l'adresse suivante :
CotcClaudia.blogspot.com

Visitez la section « **Dons planifiés** » pour mieux connaître tous nos programmes :
www.saint-joseph.org

PENDANT TOUT L'ÉTÉ

Les jardins du chemin de la croix

Visite libre de ce lieu unique et original.
Un écrin de beauté au coeur du sanctuaire !
Ouvert tout l'été de 7 h 30 à 21 h

Concert d'orgue dans la basilique

tous les dimanches
à 15 h 30

Juin 2012

Dimanche 3 juin
Messe en espagnol à 15 h
dans la crypte

Exposition La revue *L'Oratoire*... Cent ans d'histoire

Jusqu'au 8 octobre 2012
au musée de l'Oratoire ; tous les jours de 10 h à 16 h 30

Visitez également l'exposition *Les crèches du Québec à l'honneur*

Tarifs en vigueur ; prix spéciaux pour les familles et les groupes sur réservation en communiquant avec le Bureau d'accueil et des pèlerinages au 514 733-8211 ou pelerinage@osj.qc.ca

Juillet 2012

Dimanche 1er juillet
Messe en espagnol à 15 h
dans la crypte

Les grands airs d'été du carillon

Les dimanches 8, 15 et 22 juillet
et le dimanche 5 août à 18 h 30
(récitals de 45 minutes)

8 juillet – Julianne Vanden Wyngaard, Michigan (États-Unis) carilloniste de *Grand Valley State University*, Michigan.

15 juillet – Joseph Brink, Connecticut (États-Unis) carilloniste diplômé de *Yale University*, étudiant à Malines en Belgique.

22 juillet – Trevor Workman, Bournville (Angleterre) carilloniste du Bournville Village Trust, directeur d'une école de carillon.

5 août – Roy Lee, Toronto (Ontario) carilloniste de la *Soldier's Tower*, Université de Toronto.

Récitals réguliers – Andrée-Anne Doane, carilloniste titulaire de l'Oratoire Saint-Joseph
mercredi, jeudi et vendredi à 12 h et à 15 h
samedi à 12 h et à 14 h 30
dimanche à 12 h 15 et à 14 h 30

Août 2011

MOIS DE SAINT FRÈRE ANDRÉ

Dimanche 5 août
Messe en espagnol à 15 h
dans la crypte

Mercredi 8 août
Célébration de l'Onction des malades à 14 h
dans la crypte

Bonne fête frère André !

Jeudi 9 août

- Entrée gratuite au musée de l'Oratoire
- Vénération du Grand Reliquaire de saint frère André de 13 h à 16 h dans la crypte
- Messe d'action de grâce à 19 h 30 présidée par Mgr Gérald Lacroix à l'occasion de l'anniversaire de naissance de saint frère André ; procession aux flambeaux après la messe.

Pèlerinage annuel à Mont-Saint-Grégoire, lieu d'origine de saint frère André

Dimanche 26 août

Pèlerinage traditionnel au lieu de naissance de frère André
Départ de l'Oratoire en autobus à 9 h 30 ; retour vers 16 h
Messe à l'église paroissiale de Mont-Saint-Grégoire à 11 h
Renseignements et billets en vente au Bureau d'accueil et des pèlerinages au 514 733-8211 ou pelerinage@osj.qc.ca et le jour de l'activité au Bureau d'information et de bénédiction.

Horaire sujet à changement

Visitez notre site Internet pour en savoir plus sur notre programmation estivale :
www.saint-joseph.org
aussi :
facebook.com/osaintjoseph
twitter.com/osjmr

L'amour en héritage

Monsieur Charles Boileau, fidèle Associé du frère André qui contribue à rendre possible la pérennité de l'œuvre de l'Oratoire Saint-Joseph, me fait part fièrement de l'aboutissement de son projet philanthropique. En consentant un don substantiel par testament en faveur de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, il a fait en sorte que ses actions se poursuivent même après son décès.

Monsieur Boileau est un homme souriant, énergique, qui aime la vie. À 76 ans, il paraît beaucoup plus jeune que son âge. Il est heureux, me dit-il, de partager un brin de son histoire avec nous.

Côté santé, cela n'a pas été facile pour monsieur Boileau. Il m'explique que s'il a l'air si jeune, c'est qu'il souffre depuis sa naissance d'une maladie qui s'attaque à son système immunitaire et qui a empêché sa croissance normale. Il me dit en riant : « Plus jeune, j'en ai souffert, j'avais l'air d'un petit enfant alors que j'étais jeune adulte, mais maintenant je ne m'en plains plus. »

« (...) Faire profiter les autres de ce que j'ai est très important pour moi... j'aime donner de l'amour autour de moi. »

Il m'explique qu'à l'école il était le souffre-douleur, victime de mesquinerie de la part des autres enfants parce qu'il était très petit et souffrait aussi d'embonpoint. Petit, il se souvient des beaux moments passés avec son oncle lorsqu'il prenait le tramway de son quartier à Ville-Émard pour se rendre à l'Oratoire Saint-Joseph. « J'étais si petit, me confiait-il, que mon oncle me portait sur ses épaules pour me permettre de voir à l'avant ! ».

Toute sa vie, il a dû prendre de nombreux médicaments pour compenser son système immunitaire défaillant. Et, depuis trois ou quatre ans, il souffre d'une dégénérescence des vertèbres, ce qui le fait souffrir énormément au niveau de son nerf sciatique. En réalité, certains pourraient dire que Monsieur Boileau aurait eu toutes les raisons de s'apitoyer sur lui-même et perdre sa foi. Au contraire, tout au long de mon entrevue avec monsieur Boileau, par son témoignage et son attitude, je constate qu'il a su faire confiance en la vie et en apprécier les moments heureux.

Il me raconte s'être marié le 26 juillet 1969, c'était la fête de Sainte-Anne. Il a rencontré son épouse une année auparavant, le neuvième jour de la neuvaine de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. « C'était à la Place des Nations, à Terre des Hommes où j'allais tous les mercredis pour assister à des spectacles, c'est là que je l'ai aperçue ! ». Dans ses prières lors de cette neuvaine, il avait demandé de rencontrer une femme qu'il pourrait aimer toute sa vie. Il me confie que cette rencontre fut la plus belle chose de sa vie. « À tous les jours, me confie-t-il, je l'admirais. » Elle était infirmière et elle prenait soin de lui. Elle lui administrait ses traitements quotidiens dont, notamment, une injection de cortisone.

Elle est décédée subitement, il y a treize ans, d'une insuffisance respiratoire découlant d'une crise d'épilepsie. M. Boileau a énormément souffert de la perte de son épouse. Il me confie même en avoir voulu à Dieu. Il me dit, avec un brin d'humour : « Je me suis choqué, il m'arrive de me choquer après le bon Dieu pour des évènements comme cela que je ne peux comprendre. Et puis, je lui demande de m'aider à comprendre. » « Ça n'a vraiment pas été facile », me dit-il. Il me confirme que sa foi est toujours présente et c'est pourquoi il désire soutenir la mission du frère André.

Il m'explique trouver ses réponses en aidant les autres. Il aime rencontrer les gens et faire de nouvelles connaissances. Quotidiennement, il apporte les journaux du petit dépanneur du coin et les livre aux autres locataires de son immeuble. S'il peut rendre des services au quotidien, il s'en trouve heureux.

Lui et son épouse auraient aimé avoir des enfants, mais cela n'a pu être possible. Il m'explique qu'ils avaient une chance sur cent d'en avoir à cause de sa maladie. Considérant ce fait, lui et son épouse ont choisi d'aider un neveu et sa mère comme ils le pouvaient, en donnant de leur temps et financièrement. Ce neveu est maintenant comme son fils.

SUITE À LA PAGE SUIVANTE >

La première paroisse Saint-Frère-André

Une nouvelle paroisse vient d'être créée dans le diocèse de Nicolet, dans la foulée des réaménagements entrepris depuis maintenant sept ans. Depuis le 1er janvier 2012, les catholiques domiciliés sur le territoire des anciennes paroisses Sainte-Eulalie, Saint-Léonard d'Aston, Saint-Raphaël (Aston-Jonction) et Saint-Wenceslas font désormais partie de la paroisse Saint-Frère-André.

Une messe inaugurale a été célébrée en l'église Saint-Wenceslas le dimanche 8 janvier 2012, avec une importante assemblée de paroissiens venus de toutes les communautés concernées. Cette célébration était présidée par Mgr André Gazaille, évêque de Nicolet, qui concélébrait avec l'abbé Gilbert Héon, curé de la paroisse Saint-Frère-André. Pour l'occasion, les chorales des quatre communautés se sont réunies en une seule voix.

Source : Diocèse de Nicolet

> SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE

Monsieur Boileau n'a jamais manqué de rien financièrement. Il me confie : « Je n'ai jamais manqué de rien et c'est pourquoi je désire en faire bénéficier les autres. » Il a travaillé pendant trente ans pour le CN. On peut d'ailleurs le voir poser fièrement devant une plaque commémorative que le CN lui a remise lorsqu'il a pris sa retraite. Les locomotives et les tramways ont été et sont encore une belle passion pour lui.

Merci, monsieur Boileau, d'avoir partagé avec nous. Merci également pour votre geste de générosité envers l'Oratoire. C'est un honneur que de pouvoir vous remercier de votre vivant.

Nous avons à cœur de manifester notre reconnaissance, de leur vivant, à tous ces gens qui tiennent à assurer la pérennité de notre institution par leurs projets philanthropiques. Afin que cela soit possible, n'hésitez pas à nous en informer si vous concrétisez votre projet.

Me Claudia Côté, B.A., LL.L.
Directrice du Programme
des dons planifiés

Visite du grand Reliquaire aux États-Unis

Voilà près de deux ans que le Grand reliquaire de saint frère André voyage au Canada. Plusieurs dizaines de milliers de pèlerins ont eu ainsi l'opportunité d'honorer la mémoire de notre saint frère. Mais la famille spirituelle d'André ne se limite pas aux frontières de notre pays. On le réclame de partout à travers le monde. Aussi pour répondre en partie à cette demande, le grand reliquaire ira bientôt aux États-Unis. Il entreprendra une tournée de l'Est, du Sud et du Midwest américain d'août à octobre 2012. Pour les détails de la visite, vous êtes priés de consulter le site web de l'Oratoire sous l'onglet « Grand reliquaire ».

L'Oratoire Saint-Joseph en Italie et en Terre Sainte

L'Oratoire Saint-Joseph, avec une agence de voyage, vous invite à deux grands pèlerinages. Visitez les villes sanctuaires de l'Italie du 11 au 26 septembre 2012 et découvrez le charme de la Terre Sainte du 2 au 13 novembre 2012. Lors des deux voyages, vous serez accompagnés par un membre de l'équipe pastorale de l'Oratoire Saint-Joseph. Renseignements et inscription chez Voyage Hone au 514 878-1000 ou au www.voyagehone.com.

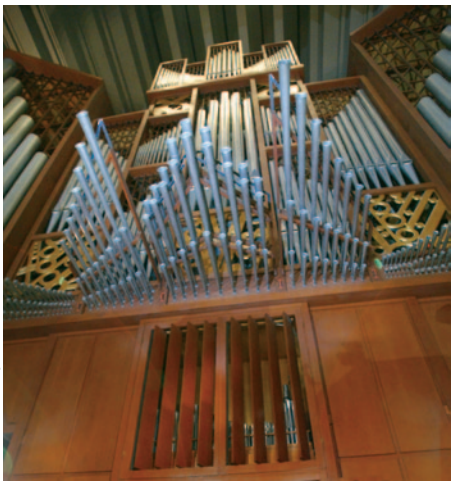

André Tremblay

L'orgue Beckerath se refait une beauté

L'orgue Beckerath de l'Oratoire Saint-Joseph est présentement en pleine cure de rajeunissement. En effet depuis le 29 août 2011, l'instrument est silencieux mais plusieurs artisans travaillent à lui redonner sa majestueuse sonorité. Pour souligner la fin de la restauration de l'orgue, nous vous annonçons en primeur la tenue de deux grands concerts à l'automne 2012. Pour inaugurer les festivités, nous aurons le privilège d'accueillir le 7 octobre dans la basilique, monsieur Frédéric Champion, organiste de réputation internationale et premier ambassadeur du Concours international d'orgue du Canada. Le dimanche suivant, soit le 14 octobre, les *Petits Chanteurs du Mont-Royal*, sous la direction de monsieur Gilbert Pathenaude, interpréteront la *Messe solennelle* de Louis Vierne accompagnés à l'orgue par le duo père-fils, Jacques et Vincent Boucher. Surveillez notre site Internet pour connaitre les détails des deux événements et la mise en vente des billets.